

Prière et partage dans la simplicité du cœur avec la communauté de l'Oratoire
à Sainte Jeanne d'Arc chaque samedi à 9h15 (après la messe de 8 h 30)
rencontre amicale autour d'un café-croissants et d'une nourriture spirituelle.

SSVP : Conférence de Saint Paul-Sainte Jeanne d'Arc

Pour faire un don à la Société de Saint Vincent de Paul, nous vous invitons à
utiliser l'enveloppe que vous trouverez sur le meuble à l'entrée de l'église
Pour tout renseignement contactez :
Mme Dominique RICHAUD tél : 03.80.46.28.53.

Cercle du Silence place François Rude à 18h00 **chaque deuxième mardi du mois.**

Cette manifestation silencieuse, lancée par le frère Alain Richard (franciscain) a
pour objectif de protester, dans le silence, de la situation des réfugiés en France.

Covoiturage pour la messe,

Vous allez régulièrement ou non en voiture à la messe dominicale à St Paul ou Ste
Jeanne d'Arc si vous pensez pouvoir en faire profiter des paroissiens à mobilité réduite
faites-le savoir à l'aide des **feuilles jaunes** ou à **Ch. Lavioron 03 80 48 02 26**
De même, si vous n'êtes pas chauffeur mais que vous connaissez des personnes ayant
besoin de se faire transporter, signalez-les par les mêmes moyens.
Vous seuls êtes à même de les identifier et de nous les signaler.

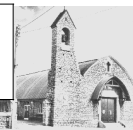
Repas Solidaire :

Les repas « Solidaire », destinés aux personnes dans la rue ont fonctionné pendant
38 semaines du début octobre 2016 à la fin du mois de juin 2017. Il a été servi 2077
repas, et grâce au soutien de la banque alimentaire de Bourgogne, il a été possible
de limiter les dépenses. Aussi la trésorerie garde un solde positif de 352 €. Un grand
merci aux donateurs et à tous les bénévoles
Les repas reprendront le jeudi 5 octobre salle Chauvin

C. Avisse



Paroisse Saint Paul - Sainte Jeanne d'Arc de Dijon
du 7 juillet au 10 septembre 2017



Temps des vacances temps de ressourcement

Avec les mois de juillet et d'août s'ouvre un temps privilégié de ressourcement et de repos. En fonction des tempéraments et des familles, on met plus l'accent sur la détente, la découverte, le sport, l'aventure, la rencontre, le farniente, la décompression, les retrouvailles familiales ou amicales, la culture, la lecture, les visites, le service, le bénévolat, la nature, le soleil ou la fraîcheur, la prière !... les vacances sont un peu un cocktail de tout cela: chacun le compose à sa manière et le dose selon ses goûts.

"Le septième jour, le Seigneur se reposa de toute l'œuvre qu'il avait faite. Dieu bénit le septième jour et le sanctifia" (Gn 2,2-3). En général, il n'est pas besoin de donner des conseils pour les vacances, chacun est suffisamment inventif pour savoir ce qu'il souhaite faire... mais simplement rappeler à notre esprit que le Seigneur n'a pas craint de s'isoler à l'arrière de la barque et de dormir tandis que les disciples étaient enfermés dans des problèmes de tempête et de mer en furie (cf Mc 4,37-38).

"Le Seigneur comble son bien-aimé quand il dort" (Ps 126,2). C'est une sagesse et parfois une ascèse de savoir s'extraire de problèmes toujours plus accaparants, et de dire "stop, je pars". Les disciples eux-mêmes étaient parfois submergés: "les arrivants et les partants étaient si nombreux qu'on n'avait même pas le temps de manger" (Mc 6,31). Il faut que Jésus leur dise: "Venez à l'écart et reposez-vous un peu" (Mc 6,31) pour qu'ils acceptent de s'arrêter.

Le silence qui soudain s'installe peut faire peur: je vais me retrouver face à moi-même, une semaine sans portable ! Mais dans ce silence, chercher la voix de Dieu; reprendre, sous son regard, ce qui est important et ce qui l'est moins, les voies dans lesquelles on s'est engagé et qui ne sont peut-être pas les meilleures.

Comment le Seigneur a-t-il été présent sur mon chemin cette année ? Temps de relecture qui permet de relativiser telle ou telle anicroche de parcours... le plus important, c'est Dieu, c'est son œuvre en nous !
Bonnes vacances

d'après P. Yann Pointel

Accueil : Père Bruno DUFOR

Tél : 03.80.68.49.50

Courriel : p.brunodufour@orange.fr

Accueil paroissial : **Permanence à Sainte Jeanne d'Arc** : Tél : 03.80.68.49.50

17 bd Jeanne d'Arc 21000 Dijon Courriel : stpaulstejeannedarc@orange.fr

du lundi au vendredi de 17 h à 19 h, **en période de vacances uniquement le vendredi**

internet : <http://stpaulstejeannedarc.free.fr>

Calendrier du 7 juillet au 10 septembre 2017

Vacances des Pères

Père Bruno Dufour du 2 au 24 juillet
Père Raphaël Clément du 23 juillet au 14 août
Père Matthieu Delestre du 6 au 27 août

Changement à partir de septembre

Le Père Raphaël Clément devient le curé de la paroisse St Paul - Ste Jeanne d'Arc
Le Père Bruno devient aumônier du centre JF Leclerc
Le Père Matthieu Delestre devient aumônier du CCU

Messe d'installation du Père Raphaël Clément

Dimanche 10 septembre à 11 h à l'église St Paul

Elle sera prolongée par un apéritif dans la salle Chauvin

Attention messe unique ce dimanche de la paroisse

Annnonce de réunions

Mardi 5 septembre 20h30 conseil pastoral à St Paul
Mercredi 6 septembre 18h30 Réunion pour le marché de Noël
20h30 réunion liturgie à Ste Jeanne d'Arc
Jeudi 15 septembre 20h30 Réunion de rentrée des parents du catéchisme

Sortie paroissiale

Dimanche 24 septembre

Rencontre et messe avec les moines de l'Abbaye d'Accey

Visite ludique du village de Pesmes

Pensez à vous inscrire

**Pensez également à remplir le sondage joint à la feuille paroissiale :
proposition de rencontre conviviale après les messes de semaine.**

Horaires des messes

Église Sainte Jeanne d'Arc

Lundi 18 h 30 Mardi au Vendredi 12 h 15
Samedi 08 h 30 messe avec laudes intégrées
Dimanche 11 h 00

Église Saint Paul

Mercredi et vendredi à 9 h au mois de juillet
Pas de messes en semaine à St Paul au mois d'août

Dimanche 9 h 30

**A Sainte Jeanne d'Arc : laudes : du lundi au vendredi à 7 h 30
le dimanche à 8 h 30**

Chapelet : chaque lundi à 18 h 00 Adoration : chaque lundi à 19 h 00

Sacrement de réconciliation à Sainte Jeanne d'Arc

Avant et après la messe ou à la demande tél : 03.80.68.49.50 ou 03.80.68.49.59

Samedi 10 h 30-12 h

Pour le site Saint Paul

après la messe ou à la demande tél : 03.80.68.49.50 ou 03.80.68.49.59

Reprise du CCU

jeudi 24 août à 19h00



Site internet : <http://ccudijon.fr>